Pétrole
Arménie
Orphelins

Etrange rapprochement, n'est-il pas vrai, que celui de ces trois mots ! Hélas ce n'est pas de la fantaisie, c'est une effrayante réalité. Il m'a fallu des années pour la saisir et en entrevoir la portée.

Le pétrole ! C'est la matière première, ce sont les intérêts matériels, légitimes d'abord et qui deviennent criminels lorsqu'ils prédominent et étouffent tout le reste : justice, solidarité, principes et morale.

L'Arménie ! C'est le faible, c'est la nation dont la voix trouble et fatigue, c'est aussi la nation qui n'est pas une cliente, qui n'a rien à offrir, c'est encore celle qu'on utilise au besoin et qu'on sacrifie quand elle gêne.

L'orphelin ! C'est la victime.

Pétrole, Arménie, Orphelins, ces trois mots résument la tragédie arménienne et en signalent le caractère symbolique. La recherche du pétrole, l'abandon de l'Arménie, le sort de l'orphelin, voilà de quoi nous apprendre comment les choses vont dans ce monde, où est la cause de nos malheurs et quels sont les dangers qui nous menacent tous, les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Deux questions me sont constamment posées. Pourquoi la nation arménienne a-t-elle dû subir un tel sort ? Comment faudrait-il réagir ?

POURQUOI ?

On parlait autrefois de la "Question d'Orient", sans y comprendre grand chose. C'était l'affaire des puissances qui escomptaient la ruine de l'Empire ottoman et qui rivalisaient de vigilance et d'attention pour être au premier rang de ceux qui en partageraient les dépouilles.

En 1895 et 1896, la situation devint grave, lorsque, par un féroce sursaut de sa politique, le sultan Abdul Hamid organisait les effroyables massacres d'Arméniens de cette époque. L'opinion publique de nos pays d'Occident se révolta contre cette odieuse persécution des chrétiens d'Asie Mineure.

La question d'Orient se précisa et devint, pour notre génération, la question arménienne. En face du malheur de cette nation, de multiples efforts furent tentés et poursuivis, pour secourir les victimes, pour réparer, si possible, quelque peu, l'iniquité commise, dont le fardeau pesait lourdement sur la conscience humaine.

Appelé par le professeur Georges Godet, de Neuchâtel, à collaborer à la fondation de l'Œuvre Suisse de Secours aux Orphelins, (1896), j'avoue, qu'à côté de l'immense intérêt de cette œuvre d'éducation, la préoccupation de connaître les causes réelles du crime ne m'a pas lâché. Permettez-moi donc de vous donner ici, en quelque sorte, mon témoignage.

Il est une explication des massacres qui est donnée couramment, et d'après laquelle les Arméniens seraient les premiers responsables des persécutions. Gens d'affaires peu scrupuleux, rusés, exploiteurs, facilement usuriers et même voleurs, ils auraient exaspéré leurs voisins, ces braves et excellents Turcs, qui, dans leur pauvreté, devaient emprunter à gros intérêt, étaient harcelés par leurs créanciers et irrités à tel point, que pour en finir, ils ne trouvaient rien de mieux que de supprimer les créanciers en les égorgeant.

Il est possible et même probable que les mauvaises relations, connues du reste ailleurs, entre créanciers et débiteurs, aient pu parfois causer des troubles, mais ceux-ci étaient d'un caractère tout privé et très localisés.

Impossible d'accepter cette explication de l'anéantissement d'une nation tout entière, composée surtout d'agriculteurs et d'artisans. Ce serait aussi stupide que lâche. Le peuple arménien est un peuple comme un autre et porter sur lui un jugement qui le condamne en bloc, c'est une infamie, une iniquité, celui qui prononce ou colporte cette calomnie s'égare complètement. Comment oublier ou mépriser le grand exemple de fidélité donné par les Arméniens qui, de génération en génération, depuis les débuts de notre ère, ont préféré tout perdre et mourir plutôt que d'abandonner leur foi chrétienne.

Serait-ce alors le conflit religieux, la lutte entre l'islamisme et le christianisme, qui nous donnerait la clé du mystère? Il est évident que nous touchons ici à une cause très sérieuse. L'histoire du vieux royaume d'Arménie, son écrasement par les Turcs, les persécutions séculaires s'expliquent dans une très grande mesure par l'incompatibilité qui existe partout entre la formation intellectuelle, morale et religieuse d'un musulman et celle d'un chrétien. Il est certain que, d'une part, la soumission passive aux ordres des chefs religieux et politiques de l'Islam fanatique et, d'autre part, la fermeté et la résistance des populations chrétiennes ont entretenu une hostilité profonde entre les uns et les autres.

Mais il n'en demeure pas moins que, dans bien d'autres pays, musulmans et chrétiens vivent ensemble, sans qu'il y ait en permanence danger de massacres. Du reste que de preuves Turcs et Arméniens n'ont-ils pas données, eux-mêmes, de la possibilité d'une entente et d'une sincère collaboration!

Non, la question religieuse, si importante soit-elle, ne suffit pas pour expliquer les évènements de 1915 à 1922, qui achevèrent l'œuvre de destruction conçue et commencée par le sultan Abdul Hamid à la fin du siècle dernier.

Qu'en est-il du domaine politique?

C'est le gouvernement de Constantinople lui-même qui, en 1915, a ordonné le massacre des Arméniens. Parmi les nombreux décrets officiels que l'on possède, il en est un que je crois utile de transcrire ici.

« Une *décision antérieure* avait été prise pour la « suppression de l'élément arménien qui, depuis des « siècles, désire saper les fondements solides de « l'Etat et qui a pris les apparences d'un important « malheur pour le gouvernement; mais les exigences « des temps n'offraient point la possibilité de réaliser « cette intention sacrée. Maintenant tous les obstacles « étant supprimés et le temps de débarrasser la patrie « de cet élément dangereux étant arrivé, on vous « recommande expressément de ne pas vous laisser « aller à des sentiments de pitié en présence de leur « état lamentable, et, en mettant fin à leur existence, « de travailler de toute votre âme à la suppression « du nom arménien en Turquie. »

« Signé: le Ministre de l'Intérieur - 1915 ».

Connaissant ces ordres terribles, il m'est arrivé plus d'une fois d'avoir saisi l'occasion d'interroger des Turcs, des hommes politiques, même les plénipotentiaires qui signèrent le Traité de Lausanne en 1923. Il s'agissait d'entendre leur son de cloche. La réponse a toujours été la même: «Nous ne voulons plus les Arméniens qui, depuis «si longtemps, servent de prétexte aux puissances «d'Europe et des Etats-Unis pour s'ingérer dans les «affaires de la Turquie.» Pour supprimer le prétexte, le gouvernement turc décida de supprimer l'Arménien. C'était là *"La décision antérieure"*, prise par Abdul Hamid, il y a quarante ans, qui n'avait pu être réalisée et qui pouvait être reprise, en 1915, dans des conditions plus favorables, à la faveur de la guerre mondiale, qui justifiait toutes les entreprises.

Il est certain que les Arméniens opprimés ont cherché secours et protection hors de Turquie, que leurs intellectuels possédaient une culture européenne, que le lien puissant d'une même civilisation chrétienne les rapprochait de la Russie et des nations occidentales.

Il est tout aussi vrai que certaines puissances, qui convoitaient la Turquie, ne se sont pas gênées d'encourager et d'utiliser, à leurs fins, les revendications arméniennes, la soif ardente de liberté de la vieille nation martyre. Les organisations secrètes, qui travaillaient à la libération de la nation arménienne, ont été soutenues par les politiciens d'Europe dans le but de provoquer un mouvement révolutionnaire et de pouvoir ainsi mieux pêcher en eau trouble. Les maîtres du pays pouvaient être inquiétés par ces agissements, poursuivis parfois en collaboration avec des Turcs mécontents du régime d'Abdul Hamid. Le grand tort des Arméniens est d'avoir eu trop de confiance en ceux qu'ils appelaient à leur secours.

J'entends encore le second délégué turc à la Conférence de Lausanne, le Dr Riza Nour, imprégné de l'esprit nationaliste turc, me lancer cette phrase qui fut comme un coup de fouet: «Nous ne voulons «plus d'Arméniens chez nous. Ils sont maintenant «chez vous, gardez-les, prenez soin d'eux, ce sont «vos frères; il y a assez longtemps que vous faites

« des discours pour eux, montrez que vous savez « passer aux actes. »

De tout cela, il résulte que sur le terrain politique, nous commençons à voir plus clair, alors même que c'est celui des obscurités les plus angoissantes. Il est de fait que la question arménienne est une affaire qui relève de la politique. Les massacres et les déportations, qui ont causé la mort de plus de deux millions d'Arméniens, pendant et après la guerre, sont la conséquence d'ordres politiques précis, officiels et non pas d'une opposition sociale ou religieuse.

Mais, malgré l'importance incontestable de ces raisons politiques, elles ne me donnaient pas la réponse décisive, que je cherchais par mes études du problème arménien, par mes voyages et par de multiples entretiens. Il y a un mot qui revenait souvent dans ces interviews. C'est celui de *pétrole*. Ce mot finissait par m'obséder. J'ai souvent cherché à en pénétrer le mystère sans y parvenir. Personne ne pouvait ou ne voulait donner des précisions, soit par ignorance, soit par crainte de se compromettre. Un voile épais cachait toutes ces organisations politico-financières du pétrole, qui travaillaient dans l'ombre.

La question arménienne prit un caractère aigu, en 1923, à la Conférence de Lausanne. Il fallait refaire un traité de paix entre les Alliés et les Turcs, pour remplacer celui de Sèvres (10 Août 1920) devenu un chiffon de papier, déchiré par Mustapha Kemal, victorieux des Grecs et par contre-coup des Alliés. Voici l'article 88 du dit Traité de Sèvres : « La Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà « fait les Puissances Alliées, l'Arménie, comme un « état libre et indépendant. La Turquie et l'Arménie, « ainsi que les autres Hautes Parties contractantes, « conviennent de soumettre à l'arbitrage du Président « des Etats-Unis d'Amérique, la détermination de la « frontière entre la Turquie et l'Arménie dans les « vilayets d'Erzeroum, Trébizonde, Van et Bitlis. »

A Lausanne, les délégués des Alliés s'efforcèrent de défendre cet article pour le réintroduire dans le nouveau traité qui devait voir le jour. Ces hautes personnalités politiques connaissaient mieux que personne les promesses faites aux Arméniens, que

Clémenceau appelait "nos petits Alliés", et les engagements pris envers cette nation, qui avait fourni de si vaillants contingents, soit à l'armée russe, soit à celle d'Orient, et de si fidèles volontaires aux fronts d'Occident. Les représentants officiels de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, ont lutté, jour après jour, dans cette conférence, pour la libération de l'Arménie, sous une forme ou sous une autre.

Mais il était facile à ceux qui ont suivi de près le drame politique qui se jouait à Ouchy, de se rendre compte que ces Messieurs reculaient peu à peu et lâchaient prise. Dans les entretiens qu'ils accordaient aux délégués de la Ligue internationale philarménienne, ils nous préparaient peu à peu à l'abandon de l'Arménie. Plus question du Traité de Sèvres et de son article 88. Les grands chefs arméniens, Nubar Pacha, Noradoungian et Aharonian, tremblaient d'angoisse au fur et à mesure que se déroulait la fameuse conférence. Serait-il possible qu'on nous abandonnât? Et tandis qu'on fêtait et flattait les délégués de la Turquie, on refusait la parole à ceux de l'Arménie. Puis, au soir d'une séance mémorable, Aharonian s'écriait: «Nous avons «été vendus, aujourd'hui, pour de l'argent».

Vraiment la situation devenait incompréhensible. Il était impossible de s'expliquer pourquoi les Puissances Alliées en arrivaient à manifester une telle faiblesse devant les Turcs, secondés il est vrai par les Russes bolchéviques. Pourquoi donc "caler" de la sorte et accepter une pareille humiliation? Le délégué de la Grande-Bretagne, Sir Horace Rumbold, nous fit alors, avec franchise et tristesse, au regreté professeur Edouard Naville et à moi-même, dans un entretien privé à l'hôtel Beau-Rivage, la réponse suivante :

«A Lausanne, on nous demande de réparer «l'irréparable. Nous ne sommes pas ici pour impo-«ser des conditions mais pour en subir. Le Turc ne «cède que devant la force. Or nous n'en avons «point à lui opposer. Impossible de recommencer «la guerre. On ne peut faire la guerre pour les «Arméniens. Nous reconnaissons toutes nos pro-«messes et tous nos engagements, mais nous sommes «impuissants à les tenir. Il n'y a rien à faire, il faut

« capituler, il faut à tout prix arriver à conclure la « paix. Evidemment les Arméniens sont sacrifiés. »

Impossible de refaire une guerre ! L'argument était formidable sans doute ; mais, malgré sa force évidente, il était encore insuffisant pour répondre à la redoutable question. Il semblait, à certains moments, que la Délégation turque aurait pu céder devant une pression énergique, un mouvement d'ensemble des Puissances Alliées et Associées ; seulement comme nous n'étions plus au temps de la guerre, mais à celui du partage des intérêts, l'entente indispensable n'existait plus. Turcs et Russes ne savaient que trop combien leurs adversaires étaient divisés et ils surent en profiter.

Et pourtant, la cause arménienne était si indiscutablement juste à tous égards, reconnue telle par tous, sans exception, qu'il paraissait incompréhensible que les Alliés ne pussent s'unir pour faire entendre la voix unique et libératrice. C'est alors que, dans les coulisses, dans les salons particuliers des hôtels, on entendit le fameux mot : *pétrole* revenir plus souvent, parfois à voix basse et avec un ton mystérieux. Pétrole, Standard Oil, Royal Dutch Shell, Mossoul.

Je compris alors qu'il se passait autre chose derrière la scène, qu'il n'y avait pas à Lausanne uniquement des hommes politiques, des délégués de gouvernements, mais aussi des représentants de puissances économiques, de groupes financiers, notamment de sociétés pétrolières. Je compris que la réponse au terrible pourquoi du malheur arménien devait être cherchée, non pas sur le plan politique, mais sur celui des intérêts matériels, sur le plan économique et financier, que tout cela était, en définitive, une affaire d'argent.

J'eus alors l'idée de solliciter un entretien avec l'amiral Bristol, Haut Commissaire des Etats-Unis à Constantinople et représentant de gros intérêts pétroliers. Ce diplomate, lorsqu'il était en Turquie, avait fait preuve à l'égard de chefs arméniens de sentiments généreux et avait cherché à leur rendre des services, protestant ainsi contre la politique des persécutions. Je le connaissais donc sous un jour très favorable. L'entretien me fut accordé. Je lui dis

mon impression que la nation arménienne tout entière était menacée d'être sacrifiée à des intérêts matériels. « Vous avez raison, me dit-il, c'est malheureusement vrai.» A trois reprises l'amiral, très au courant de la situation, me répéta ces mêmes mots. Alors, lui dis-je, avec la hardiesse que me donnait ma naïveté : « Le Turc ne cédant que devant la force, il faudrait, pour sauver l'Arménie, envoyer là-bas quelques cuirassés. Or, comme personne ne veut risquer de recommencer la guerre, n'y aurait-il pas un autre moyen de le faire céder? J'ai appris que vous représentiez une société qui convoite le pétrole de Mossoul. D'autre part les Turcs ont besoin d'argent. Ils sont incapables d'exploiter eux-mêmes les sources de Mossoul. Il leur faut donc de l'argent. Ne pourriez-vous pas leur parler comme un généralissime, qui dit à l'ennemi : « Si vous ne cédez pas, je tire » et déclarer à Ismet Pacha : « Si vous ne consentez pas à maintenir l'article 88 du Traité de Sèvres, vous n'aurez pas un sou. »

Et l'amiral de répondre : « Je comprends votre angoissante question, mais je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que précisément je ne suis pas généralissime. Celui-ci est seul. Il n'a à craindre aucune autre autorité. Je ne suis pas seul. Si je tiens aux Turcs le langage que vous me proposez, le Turc sourira, se détournera et ira s'adresser à une société concurrente. »

Ce fut l'éclair dans les effroyables ténèbres. Mais alors plus d'espoir, l'Arménie est perdue. Je ne puis que rendre hommage à la parfaite loyauté de ce diplomate. Quant à moi, je tenais la cause de la lâcheté des puissances politiques.

Du moment qu'à cette conférence on s'installait sur le plan économique, considéré comme supérieur à tout autre, du moment qu'il fallait ménager les Turcs pour avoir Mossoul et que, pour avoir le pétrole à tout prix, il n'y avait rien d'autre à faire qu'à s'incliner devant leur volonté, quitte à violer toute justice, tous droits, engagements et promesses, la partie était perdue et l'Arménie sacrifiée.

Considérée au point de vue social, religieux ou politique, la question arménienne restait toujours ouverte. Il a fallu, en fin de compte, se rendre à l'évidence et réaliser que le dernier mot de l'énigme

était celui de *pétrole*, mot redoutable par lui-même, et comme symbole des matières premières et des concessions convoitées de toutes parts.

La politique s'est soumise au pétrole. C'est lui qui a été le vainqueur. Aussi, dans le Traité de Lausanne, cherche-t-on en vain le mot Arménie ou arménien. Le Traité de Sèvres du 10 août 1920 donnait tout. Celui du 24 juillet 1923 retirait tout.

« La paix pétrolière de Mossoul mit un point « final à la lutte libératrice de l'Arménie. Et depuis « 10 ans, les Arméniens ne cessent de stigmatiser la « trahison des Alliés. A intervalles réguliers, les « conférences internationales ou les antichambres « ministérielles voient apparaître un quelconque « délégué arménien. Le délégué remet une protes- « tation flamboyante. La protestation est classée.... « et le monde continue à tourner. »*

C'est vrai. Impossible de décrire la déception et la souffrance de ces délégués. Je les ai vue de très près.

Mais que représentent cet abandon et cette indifférence ? Quelle est la situation de fait ?

C'est d'abord la suppression de la nation arménienne de Turquie. D'un trait de plume l'Arménie est rayée de la carte de l'Asie Mineure, de ce pays où l'Arménien vivait depuis plus de 3000 ans et où il a constitué la première nation ayant le christianisme comme religion nationale (301). Le territoire est aujourd'hui désert.

Puis, après les hécatombes de 1915 à 1922, c'est l'expulsion du reste de la nation, des survivants aujourd'hui dispersés dans le monde entier. Des milliers d'êtres humains, dans le malheur, dans la solitude, dans le désespoir. Une nation entière en exil.

Ces rescapés, ce sont des êtres humains, concrets, vivants, ayant comme vous et moi droit à un coin de terre et qui, *à cause du pétrole*, n'ont plus rien, rien parce qu'ils ont tout perdu, rien parce qu'on leur a tout volé, rien parce qu'en 1922 pendant l'incendie de Smyrne, ils ont fui comme on fuit en pareil cas, rien parce qu'ils ont été déposés, à peine vêtus, sur les rives de la généreuse

* *Essad Bey. L'Epopée du pétrole.* Payot-Paris 1934. Page 244. Ouvrage aussi courageux que documenté, dont la lecture est recommandée à quiconque désire connaître les luttes gigantesques engagées autour des sources de pétrole.

Grèce qui leur fut très hospitalière, rien parce qu'ils n'ont plus de patrie, plus de nationalité, plus rien !

Vraiment le crime commis contre l'humanité a été complet. La question arménienne est devenue une question humaine. Impossible de conclure autrement. Et voilà pourquoi cette cause arménienne vous regarde, vous lecteur, autant que moi, puisque-qu'elle est humaine et que vous ne pouvez contester la solidarité qui vous lie à tout être humain.

L'Arménie a été sacrifiée au pétrole.

Le pétrole suppose des fortunes immenses entre les mains d'un très petit nombre d'accapareurs, mais aussi des actions et des dividendes répandus dans toutes les nations. Il représente aujourd'hui une nécessité vitale.

Vitale pour l'humanité tout entière, en temps de paix... et vitale pour ses guerres ! Standard Oil, Royal Dutch, Shell, ces mots me font frémir ; l'esprit chavire en pensant à ces choses. Le pétrole serait-il donc le maître du monde, le Mammon d'aujourd'hui, l'or liquide à la chasse duquel les hommes se livreraient pour assouvir leur soif de puissance matérielle et leurs jouissances. Les personnes renseignées affirment qu'il en est bien ainsi, qu'il faut voir la réalité telle qu'elle est. Preuve en soit les évènements actuels.

En tous cas l'expérience faite avec l'Arménie est bien alarmante, de même que celle faite tout récemment avec les Assyriens en Irak.... et d'autres encore.

COMMENT RÉAGIR ?

Une réaction s'impose. Il est certain que la question de l'Arménie et celle de Mossoul auraient pu être réglées, parallèlement, si les rivalités provoquées par l'âpreté de la concurrence avaient été dominées par la préoccupation supérieure de faire, en 1923, non pas un marchandage, une foire aux concessions, mais un véritable traité de paix, c'est-à-dire de justice. Il fallait simplement le vouloir et faire passer l'humanité avant le pétrole. L'entente économique se serait certainement établie, entraînant l'entente politique car celle-ci dépend toujours de celle-là. Les sociétés pétrolières, si rivales qu'elles fussent, ont bien su s'arranger pour combiner leurs intérêts

respectifs, payer aux Turcs leur part et faire ensemble le fameux canal, le « pipe-line » de Mésopotamie ! Il fallait se souvenir que le sable ne recouvrait pas seulement les sources de pétrole, mais encore les ossements des mères de milliers d'orphelins arméniens. J'ai vu dans ce désert des vautours qui cherchaient à se repaître des restes des cadavres arméniens.

La réaction est possible. Il n'y a pas que le pétrole, il y a l'homme. Le Diable n'est pas seul à l'œuvre dans ce monde. Mammon n'est pas le seul maître. Le Christ est descendu sur notre pauvre terre pour y chercher l'homme. Il est vrai qu'il a été vendu pour 30 pièces d'argent. Mais Judas s'est pendu. Le Christ est ressuscité. Il vit et agit. S'il y a des sources de pétrole, il y a la Source de la vie, dont l'eau pure et libératrice a besoin du canal de nos consciences et de nos cœurs.

Dès lors, la réaction pourra triompher. Prenons donc courage. Ne nous laissons pas abattre. Il semble heureusement que de plus en plus, ici et là, des hommes prennent conscience de la nécessité de recourir à l'action de l'Esprit, et comprennent que la paix est à ce prix. Que les valeurs spirituelles l'emportent sur les valeurs matérielles et le pétrole sera à notre service ! Il ne sera plus notre maître.

C'est à la Société des Nations surtout, avant tout, qu'il faut des hommes de l'Esprit et non pas des hommes de partis, asservis à des groupes politico-financiers, pétroliers ou autres, sans cesse exposés à entendre une autre voix que celle de l'humanité, des hommes capables de résister aux bolchévismes de la haine ou de l'argent, qui sacrifient nos patries et détruisent nos civilisations. La seule et véritable raison d'être des délégations à la S.d.N. est dans la défense des valeurs supérieures de l'humanité.

Il me souvient d'avoir, peu après cette lamentable défaite politique, demandé à M. Gabriel Hanotaux ce qu'il pensait de la situation et en particulier de celle des victimes, notamment de plus de 100.000 orphelins abandonnés. « Il n'y a plus rien à faire », m'a-t-il répondu. « Il faut vous adresser aux Eglises ou faire des soirées théâtrales. » Le délégué de la France pressentait la nécessité d'un autre secours et qu'une cause aussi humaine ne pourrait être abandonnée.

La S.d.N. pourtant s'est mise à l'œuvre. Elle a créé l'Office International Nansen pour une action réparatrice, en dehors de la politique, mais cette action est beaucoup trop limitée par le manque de ressources et d'appuis des gouvernements.

La S.d.N. n'a donc pas accepté la défaite sans autre. Elle est encore comme un enfant auquel on demanderait des efforts au-dessus de son âge. Elle se débat tant bien que mal, mais elle demeure malgré tout notre grand espoir. Pas de découragement, mais de la patience. C'est par elle que le secours viendra, peu à peu, mais sûrement. Que les peuples veillent au choix des délégués!

Mais nous-mêmes, comment pouvons-nous réagir? Permettez-moi un souvenir personnel.

En 1921 et 1922, pendant la guerre greco-turque, le trafic des munitions avec les belligérants était un scandale. Il fallait liquider les stocks de la guerre mondiale. L'armistice avait arrêté le mouvement. Comme les affaires sont les affaires, dit-on, il fallait profiter de l'occasion nouvelle. Quelle aubaine! Il y en avait encore qui voulaient se battre! Le commerce allait fort. Les Turcs achetaient et payaient en bon or. Ils avaient de bons soutiens et la jouissance de la fortune arménienne confisquée.

J'eus alors l'occasion de connaître l'existence, dans notre pays, d'une société d'exportation qui fournissait à la Turquie toutes sortes de choses dont elle avait besoin pour sa guerre. D'autre part, j'entendais souvent les chefs de la malheureuse nation se révolter contre l'appui que les munitionnaires donnaient à Mustapha Kemal pour son œuvre d'anéantissement des populations chrétiennes et d'extirpation du christianisme de l'Asie Mineure. Le président de la société, dont l'attention avait été attirée sur la gravité du commerce poursuivi, s'informa. Il se souvint du temps où, comme enfant, il entendait sa grand-mère parler avec indignation des massacres d'Arméniens. Homme loyal, il écouta la voix de sa conscience mieux éclairée et de son cœur sensible à ce problème de pure humanité, et s'élevant au-dessus du plan économique, il réussit à convaincre ses collègues qu'il fallait renoncer à envoyer des armes à la Turquie, en se réservant de lui procurer, la guerre terminée, tout ce dont elle

aurait besoin pour une œuvre de paix. J'ai lu la lettre dans laquelle, en vertu de cette décision, la dite société renonçait à fournir 80.000 fusils. L'homme d'affaires a sacrifié une commission, mais il a sauvé l'honneur humain. Il a fait ce qui était à sa portée.

Tel est le principe directeur de la réaction nécessaire et urgente. Ces exilés sont maintenant des réfugiés. Tous nos gouvernements ont pour devoir, nous semble-t-il, d'exercer l'hospitalité et cela malgré la crise, malgré les chômages nationaux et en dépit des nationalismes exacerbés. Ce devoir est à leur portée. La situation faite aujourd'hui aux réfugiés sans patrie est intolérable. Il n'est pas admissible qu'on refoule, qu'on expulse un être humain sans s'assurer qu'il pourra poser le pied quelque part. Il ne peut plus être question de se renvoyer d'un pays à l'autre, comme des ballons de foot-ball, ainsi que cela arrive trop souvent, des réfugiés respectables et malheureux. Que les gouvernements examinent avec soin chaque cas particulier, et prennent garde de ne pas se hâter de déclarer indésirable celui qui n'est que désemparé. Il faut pour le sans-patrie consentir à un régime d'exceptions.

L'attitude des gouvernements varie. Elle dépend trop du bon vouloir des personnes responsables. Oh! combien je remercie, pour ma part, les autorités qui veulent bien se mettre à la place de ces malheureux et faire ce qui est à leur portée pour les aider à sortir d'une situation inextricable, de nature à provoquer toutes les catastrophes. Il a fallu en arrêter, sur la voie du suicide, de ces désespérés, qui ne savaient plus que faire pour vivre, ni où aller sur la planète.

A nos autorités suisses, fédérales et cantonales, je demande respectueusement d'étudier sans retard le meilleur moyen de donner la nationalité suisse à des exilés arméniens, hospitalisés dans notre pays depuis plus ou moins longtemps, qui méritent toute confiance, qui ont donné des preuves de leur attachement à leur patrie d'adoption, qui l'aiment et sont prêts à la servir.

Le problème du sort lamentable des réfugiés sans patrie est posé dans toutes les nations. Quelques-unes d'entr'elles sont particulièrement chargées. Il n'y a pas que des Arméniens à protéger. Le gouver-

nement de Norvège a adressé, en date du 27 juin 1935, un pressant appel à l'Assemblée de la S.d.N. pour qu'elle étudie à nouveau le très grave problème des sans-patrie. Avec beaucoup de raison, la Société des Amis (Quakers), dans un vibrant appel à la présente Assemblée de la S.d.N., relève le fait « qu'aucune nation isolée n'est en mesure de donner une solution au tragique problème de ceux qui vivent tant bien que mal ou errent d'un endroit à l'autre, affamés, désespérés, et sous une menace constante d'expulsion ou d'emprisonnement ».

Et maintenant, qu'on me permette de vous dire encore quelques mots des quelques orphelins, encore hospitalisés dans notre Foyer à Genève. Il y aura dans peu de mois quarante ans que la Suisse a essayé de faire quelque chose qui fût à sa portée. Une œuvre de secours en faveur des orphelins, fondée en 1896, a élevé plus ou moins complètement environ 2000 enfants en Turquie, dont les ¾, devenus adultes, furent massacrés en 1915. Notre Comité s'est vu contraint, comme du reste tous les autres comités de secours, de quitter en hâte la Turquie. C'est ainsi que l'œuvre en Asie Mineure est devenue celle des Foyers de Begnins et de Genève qui, dès 1922, a secouru environ 250 enfants. Il nous reste encore 40 orphelins qui n'ont pas achevé leur préparation scolaire et professionnelle et nous avons en outre 15 jeunes gens et jeunes filles au chômage, qui doivent être plus ou moins secourus.

Vous pensez bien que nous ne pouvons pas les abandonner. Il semble du reste qu'il est à la portée de la Suisse d'achever honorablement cette œuvre ancienne, qui a été si tourmentée et dont l'histoire n'est qu'un long drame.

Je dois rappeler à ceux qui l'ont oublié ou qui l'ignorent encore que ces orphelins ne peuvent pas rentrer en Turquie. La porte est fermée de par la volonté turque. Nous ne pouvons pas songer à les envoyer dans la petite République arménienne soviétique, en Russie. La porte est fermée de par la volonté du gouvernement russe. Par le fait qu'en les accueillant sur leur territoire, les gouvernements de nos nations européennes prennent en quelque sorte la responsabilité de les protéger s'ils tombent dans la misère, de les soigner s'ils sont malades, de

les surveiller s'ils sont indésirables, les visas des passeports ne s'obtiennent plus car, aux raisons ci-dessus, s'ajoute encore la nécessité de réserver le travail pour les nationaux. Nous poursuivons néanmoins des démarches dans l'espoir d'obtenir, de temps à autre, une faveur d'un gouvernement, un droit de passage, de séjour, de travail, un droit à l'existence. Sans doute le fardeau de cette œuvre est lourd, terriblement lourd, mais il faut le porter jusqu'au bout. La fatigue n'est pas une raison pour le laisser tomber. Les difficultés financières, dans lesquelles nous nous débattons tous, ne sont pas une raison pour nous empêcher de demander le pain quotidien pour ces orphelins. Nous sympathisons avec les soucis qui accablent les comités de toutes nos œuvres religieuses et philanthropiques. Il n'est pas question de leur faire la moindre concurrence, mais nous avons la liberté de répéter que c'est Dieu qui a mis ces enfants sur nos bras. C'est une responsabilité qui nous a été donnée. J'affirme que quiconque aurait vu, comme ce fut mon cas, les milliers de petits garçons et de petites filles rassemblés sur les rivages de la Grèce, dans certaines îles de la Mer Egée, n'aurait pu faire autrement que d'encourager ses compatriotes à faire ce qui était à leur portée pour en arracher quelques-uns à la misère, à la maladie, à la solitude, à la mort. Et encore une fois nous voudrions tout lâcher et les laisser sur le pavé que nous serions bien vite contraints, non seulement par notre conscience, mais par nos autorités, de les recueillir à nouveau.

Que l'on sache bien aussi qu'il n'y a pas que des ombres dans cette œuvre si délicate, si difficile, et si tourmentée. Il y a de magnifiques lumières. Nombreux sont nos anciens protégés qui nous réconfortent. Nos jeunes, qui sont encore au Foyer, sont nés dans les années de 1915 à 1920. Trop petits pour se rendre compte du sort terrible qui les atteignait, ils ne se souviennent de rien. Ils n'ont pas connu les leurs, ils ne savent rien d'eux. Peu à peu ils réalisent. Ils comprennent qu'ils devront se débrouiller seuls dans ce monde. Ils sont appliqués. Plusieurs occupent les premières places dans leurs classes. Ils essayent de gagner quelque argent en faisant des commissions pour des magasins. Leur

gain est utilisé pour leurs vêtements, etc. Ils font ce qu'ils peuvent pour nous aider. Ils comptent sur nous. Pas d'autre espoir dans ce monde que celui du secours de la Suisse. Ces enfants sont très attachants. Nous les aimons.

Le premier orphelin que j'ai connu, il y a 38 ans, avait 12 ans, ne pouvant pas encore parler notre langue et voulant quand même exprimer sa reconnaissance, il indiqua du doigt dans sa vieille Bible arménienne le passage de Matthieu 25 : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger.... j'étais étranger et vous m'avez recueilli.... le Christ n'a-t-il pas ajouté : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites ».

La question arménienne, examinée tour à tour au point de vue social, religieux, politique, économique et humain est devenue une question chrétienne de justice et d'amour. Elle est « l'Affaire » du « Père des orphelins » et la nôtre à nous qui voulons le servir.

Aidez-nous. Faites ce qui est à votre portée. La caisse de notre œuvre est vide. Point de subvention. Point de réserve. Nous allons au jour le jour. Si vous saviez avec quelle reconnaissance et quelle joie les chèques postaux sont accueillis, vous n'hésiteriez pas à nous retourner le chèque ci-joint avec l'offrande, si minime soit-elle, que vous voudrez bien nous destiner, et d'avance nous vous en remercions du fond du cœur.

A. Krafft-Bonnard
Président du Comité de Genève
pour l'Arménie.

Genève, Octobre 1935.

Secours aux orphelins arméniens en Suisse.
Chèques postaux : Genève I. 1729.

Imprimerie du Victoria Hall - A. Pürter & ses Fils - Genève.